

Vous ou votre enfant avez été victime ou témoin d'une agression ou d'un accident ;  
Vous ou votre enfant subissez des violences physiques, sexuelles ou psychologiques ;

Vous avez peut être eu peur ou ressenti un danger ;

Vous avez peut être été blessé ;

Vous avez pu éprouver un choc ou un stress psychologique ou, au contraire, vous n'avez éprouvé aucune réaction émotionnelle ;

Vous éprouvez des sensations pénibles, des angoisses ou des peurs, des difficultés de sommeil, de la tristesse, de la colère, vous êtes débordé par vos émotions ;

Votre vie familiale ou professionnelle est perturbée ;

Vos proches s'inquiètent pour vous ou vous trouvent changé ;

Vous avez ou envisagez de porter plainte ;

**L'équipe pluridisciplinaire de l'Unité Médico-Judiciaire peut vous accueillir et vous aider à trouver des solutions.**

## Informations pratiques

L'Unité Médico-Judiciaire se situe à l'hôpital Lapeyronie, arrêt de tramway Lapeyronie, ligne 1.  
A l'entrée principale de l'hôpital Lapeyronie, au rez-de-chaussée et suivre la signalétique Unité Médico-Judiciaire.

- Toute victime (ayant porté plainte ou non) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Les secrétaires vous renseignent et vous orientent vers un rendez-vous de consultation soit avec un médecin légiste et/ou une infirmière et/ou un psychologue

Rendez-vous le :

avec :

### Unité Médico-Judiciaire

#### Département de Médecine Légale

CHU de Montpellier

191 av. du Doyen G. Giraud - 34295 Montpellier cedex 5

Tél. : 04 67 33 04 06 - Fax : 04 67 33 89 91

Mail : [medecine-legale@chu-montpellier.fr](mailto:medecine-legale@chu-montpellier.fr)



Livret d'accueil

Département de Médecine Légale  
Coordonnateur de département  
Pr Eric BACCINO

## Unité Médico-Judiciaire



CHU de Montpellier  
Hôpital Lapeyronie  
Pôle Urgences  
371 av. Doyen Gaston Giraud  
34295 Montpellier cedex 5

[www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr)

## Missions et objectifs

- Accueillir, examiner et prendre en charge les personnes victimes d'agressions physiques, sexuelles ou psychologiques que les violences soient volontaires ou accidentelles, que la personne ait porté plainte ou non.
- Examiner les personnes gardées à vue.
- Proposer un soutien psychologique aux personnes victimes de violence ou d'accident.
- Intervenir à la demande des autres services hospitaliers et des partenaires institutionnels et associatifs.

## Moyens

L'équipe de l'Unité Médico-Judiciaire est composée de Médecins Légistes, Psychologues, Infirmières, Secrétaires et d'un Cadre de Santé.

L'Unité Médico-Judiciaire est située à l'Hôpital Lapeyronie du CHU de Montpellier, à proximité des services d'urgences, d'imagerie et de toxicologie ce qui permet une prise en charge globale de la personne victime.

Les locaux sont spécialement aménagés pour accueillir et examiner les personnes victimes : photographie, colposcope, table et matériel d'examen gynécologique, outils et nécessaires de prélèvements.

## La Consultation de personnes victimes

**Elle s'adresse aux personnes majeures et mineures de tout âge**

**La prise de rendez vous est effectuée auprès des secrétaires de l'unité :**

- soit à la demande de la personne,
- soit sur réquisition du Procureur de la République ou d'un Officier de Police Judiciaire.

**La personne est accueillie par une infirmière** qui fait le point sur l'état de son dossier et l'informe de la procédure à venir.

**Elle est ensuite reçue par le médecin légiste**, assisté de l'infirmière. Il recueille les dires de la personne, procède ensuite à son examen et effectue au besoin des prélèvements à fin judiciaire et/ou sanitaire. Il établit un certificat médical de constatation des lésions et traumatismes, et détermine l'incapacité totale de travail (ITT) au sens pénal du terme. En lien avec l'infirmière il peut proposer une orientation sanitaire, sociale ou juridique. Une décision de signalement judiciaire peut être proposée si la plainte n'a pas encore été portée.

**Une consultation avec un psychologue du service est systématiquement proposée à la personne.**

Le psychologue évalue le retentissement psychologique chez la personne de l'évènement qu'elle vient de vivre.

Il propose un espace de parole, pour une mise en mots des difficultés rencontrées afin de prévenir les complications ultérieures. Il peut donner son avis au médecin légiste. Il propose le cas échéant une prise en charge psychologique ou une orientation.

L'infirmière propose ensuite les contacts possibles avec les associations ou les services sociaux.

## L'unité Médico-Judiciaire c'est aussi :

### Examiner

L'équipe de l'Unité Médico-Judiciaire effectue à la demande des services de police ou de justice les examens des personnes gardées à vue à l'hôtel de police de Montpellier, et les brigades de gendarmerie de l'agglomération 24 heures sur 24.

### Soigner

Elle propose en accès direct une prise en charge spécialisée aux personnes victimes ou témoins de violence ou d'accident pour prévenir ou traiter le syndrome de stress post-traumatiques et ses complications.

### Enseigner

Service universitaire et d'expertise, l'Unité Médico-Judiciaire accueille des étudiants, propose des enseignements, effectue des travaux de recherche au niveau local et international.

Elle participe aux réseaux locaux (Réseau Montpellicain autour des violences conjugales, Groupe Enfance en Dangers,...) et propose ses compétences aux partenaires institutionnels et associatifs.

